

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	55 (1926)
Heft:	1
 Artikel:	L'éducation scolaire de la propriété
Autor:	Dévaud, E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040987

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Education scolaire de la Propreté

Tous les hygiénistes et tous les moralistes signalent la connexion qui existe entre la propreté du corps et la propreté de l'âme. La propreté corporelle est comme le signe de la propreté morale ; elle en est le commencement ; elle l'aide et la soutient ; elle favorise la santé, la fraîcheur et le jeu souple, facile, des organes ; elle incite à la décence, à la pureté, à la retenue ; elle inspire le respect de soi-même et d'autrui ; elle attire la bienveillance et rend plus agréable le commerce des hommes les uns avec les autres. Qui a le goût de la propreté goûtera volontiers ce qui est net, ce qui est beau. Qui est malpropre sur lui-même ne répugne pas à ce qui est malpropre dans tous les sens ; il sera volontiers grossier dans ses manières, dans ses propos, dans ses sentiments, dans ses pensées, dans ses relations avec son entourage. La malpropreté va souvent de pair avec un caractère détestable, avec la négligence, le désordre, l'im-pureté, le vice solitaire ou partagé, avec le laisser-aller général tout au moins, avec le « vite-assez-bon ». Sans doute les beaux jeunes gens baignés, parfumés, peignés, au linge éclatant, ne sont pas tous, loin de là, des modèles de propreté morale ; les sépulcres blanchis ne sont pas rares, qui sont très soignés dans leur toilette et dont les âmes sont en pourriture. Mais on rencontre rarement des malpropres dont l'âme soit haute et pure. Qui est propre dans ses vêtements et sur son corps souhaite naturellement l'être dans toute sa personnalité. Ce n'est donc pas sans raison que les Sages d'Orient, et Moïse tout d'abord, ont édicté des prescriptions de propreté auxquelles ils ont imprimé le caractère de rites religieux et d'obligation de conscience.

Or, il est nécessaire de procéder à l'éducation de la propreté. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas une habitude qui se prend spontanément, naturellement. Les enfants n'ont pas le sens de la propreté. Ils ne sont choqués ni par la saleté, ni par le désordre ; ils s'en accommodent même fort bien. Ils n'en éprouvent nul malaise et ne ressentent pas le besoin de réaliser la propreté en eux, autour d'eux, ni ne la rétablissent d'eux-mêmes, s'ils n'y ont pas été entraînés. La propreté est un produit de la civilisation ; elle est le résultat d'une lente et longue éducation.

Qu'entendons-nous par propreté ? Elle ne consiste pas seulement dans la netteté des vêtements extérieurs, mais encore celle des sous-vêtements ; plus encore : celle de la peau, et non seulement ce qui s'en voit, le visage et les mains, mais la peau dans toute son étendue, dans tous ses replis ; et non pas seulement l'absence de saleté visible et répugnante, mais l'éloignement de tout ce qui peut altérer ou

gêner les fonctions spécifiques de la peau : substances d'origine externe qui s'y fixent, poussières, parcelles de vêtements et de linge ; produits épithéliaux, sueurs, graisses, productions sébacées ; les microorganismes surtout, germes de maladies infectieuses. Tous ces éléments s'accumulent en telle ou telle partie de la surface de la peau, empêchent le fonctionnement normal de ses organes, provoquent des accidents cutanés locaux ou des malaises généraux, des maladies, qu'ils peuvent communiquer à autrui. La malpropreté est donc moins ce qui offusque l'œil ou l'odorat que ce qui offense cet organe délicat qui revêt notre corps entier : la peau. Nous changeons nos vêtements et nos sous-vêtements, nous devons les changer fréquemment ; nous ne changeons pas de peau ; nous n'avons d'autre ressource que de la maintenir parfaitement propre ; c'est un devoir envers nous-mêmes ; c'est un devoir à l'égard des autres. Il faut donc le vouloir. Et la propreté, en tant que demi-vertu, consiste à vouloir habituellement se préserver de toute malpropreté dans son corps, dans son habillement, dans son entour.

L'école, hélas, a peu de prise sur l'élève pour la formation de cette vertu. Car le sens de la propreté se prend au cours de la première enfance. A 7, 8, 9 ans, ce sens ne s'acquierte qu'à moitié, — j'entends un besoin agissant de propreté intime et personnelle. Les parents doivent en avoir le goût. Une maman qui n'est pas choquée par les vêtements maculés, la crasse et autres produits KK qui recouvrent le corps de ses enfants, ne pourra pas leur communiquer une délicatesse qui lui manque, et sans doute son œil n'apercevra pas mieux les défauts et les vices qui pousseront plus tard. L'éducation de la propreté commence avec le nourrisson, que l'on nettoie, que l'on baigne, que l'on enveloppe de lingerie propre. Dès la troisième, la quatrième année, la mère continue à surveiller et le linge et le corps entier ; elle peut présider aux soins les plus secrets, sans que la pudeur de l'enfant en ressente la moindre atteinte. Le petit s'habitue à l'eau, au savon, à la propreté ; il y prend goût ; il ne tarde pas à collaborer de plus en plus activement à sa toilette, celle du visage et des mains, l'ablution du corps entier par des bains et des douches, les frictions, le nettoyage de la chevelure, des oreilles, de la bouche, des dents. Ces rites délicats, la surveillance qu'ils impliquent pour qu'ils soient pratiqués exactement, la modestie qu'ils exigent, tout cela est du ressort exclusif de la famille. Si la mère n'y a veillé dès le premier jour et quotidiennement, si elle n'a pas inspiré à son enfant le souci d'être propre en le maintenant propre, en le faisant vivre dans un milieu propre, les leçons scolaires et les objurgations du maître risquent fort d'être vaines.

Cette éducation, l'école doit la continuer (y suppléer trop souvent, dans la mesure où elle le peut) et, si j'ose ainsi parler, la rendre « consciente ». Si champêtre qu'elle soit, l'école est un endroit de bonne compagnie. La vie commune qu'on y mène a ses exigences,

dont l'une, et non des moindres, veut que nul n'y soit pour ses camarades un objet de dégoût, ni ne les incommode par la malpropreté de ses vêtements ou par l'odeur nauséabonde qui s'en dégage. Les parents ont le devoir d'y envoyer leurs enfants, la figure et les mains débarbouillées, les habits, usés peut-être mais rapiécés et décrottés, le linge intime net (ce qui est moins facilement contrôlable), les cheveux peignés, les oreilles curées, les dents brossées, les ongles coupés et nettoyés, les souliers cirés et pourvus de leurs lacets, les bas reprisés, tirés... et changés. La plupart des règlements d'école prescrivent à l'instituteur une visite de propreté au commencement des classes. On ne s'en abstiendra pas, qu'il s'agisse de filles ou de garçons, de petits ou de grands. Elle doit être discrète et délicate ; mais elle a sa raison d'être et sa nécessité. La pauvreté n'excuse pas le manque de propreté, au contraire ; les plus pauvres doivent apprendre et comprendre que la propreté de la tête, du corps, des habits, n'est pas un luxe, mais une nécessité. La pauvreté confère même à la propreté une dignité singulière.

Actuellement, les bâtiments scolaires sont pourvus de douches et de piscines, innovation que l'on ne saurait trop encourager, — à condition qu'on en use. On baigne les bébés, dans les familles d'aujourd'hui ; mais l'ablution complète y devient de plus en plus rare, semble-t-il, à mesure que le petit grandit. Cependant le bain est le vrai moyen d'entretenir la vraie propreté, celle de la peau, qu'enduit promptement un vernis gras, qui ne tarde pas à se transformer en crasse. La propreté est particulièrement bienfaisante à l'époque de la puberté. A ce moment, la croissance tend la peau, l'éprouve, la rend extrêmement sensible ; la malpropreté l'irrite, provoque des sensations qui conduisent facilement à la sensualité. L'eau, successivement chaude et fraîche, calme cette irritation, enlève la crasse et le vernis gras, apaise les sens, détend les muscles, donne au corps sa vigueur et sa grâce. Les ablutions scolaires sont donc d'autant plus salutaires que les écoliers ne jouissent pas d'installations commodes pour ce faire à la maison. Il est indispensable qu'elles soient surveillées ; le maître doit être présent et sa vigilance s'exerce et sur ceux qui s'ébattent sous l'eau jaillissante et sur ceux qui s'habillent ou se déshabillent. Il me paraît préférable, quant à moi, au moins s'il s'agit de garçons, qu'ils procèdent à leur toilette dans un lieu ouvert, plutôt que derrière des rideaux ou des buissons, protecteurs du vice bien plutôt que de l'innocence. L'usage des douches et des piscines communes comporte un costume qui sauvegarde la délicatesse de la pudeur.

Mais si l'instituteur a le droit d'exiger que les écoliers lui viennent propres, il a le devoir de les renvoyer propres à la maison. Qu'ils se lavent donc régulièrement les mains après la classe, qu'ils nettoient, s'ils se sont salis pendant la récréation, à l'aide d'une brosse solide, qui fait partie du mobilier de la classe.

Tant qu'il a ses enfants sous sa garde, le maître remplit les obligations des parents qu'il remplace. Il les reprend donc, s'ils se fourrent leurs doigts (immaculés ou non) dans le nez, la bouche, les oreilles, s'ils jouent avec leurs crayons ou leurs plumes, s'ils tachent d'encre leurs cahiers, leurs vêtements, leurs mains et parfois leur figure, s'ils se jettent de la boue, de l'ordure, s'ils jouent à des jeux malpropres, etc.

L'enfant apprend la propreté en habitant un milieu propre, et qui lui plaît, parce que propre. Si le milieu familial manque à cette règle, que le milieu scolaire marque bien le contraste. Que la classe soit élégamment décorée, c'est bien ; mais que d'abord elle soit propre. Il n'est pas recommandable que les élèves soient astreints à balayer et récurer la salle où ils reçoivent leurs leçons ; mais on doit exiger d'eux qu'ils en maintiennent la propreté. On leur imposera donc les prescriptions élémentaires d'une culture non moins élémentaire : s'essuyer les pieds avant d'entrer, suspendre au dehors, dans le vestiaire, coiffures et manteaux, ne pas jeter sur le plancher papiers, débris de pain ou de fruits, ne pas cracher à terre, ne pas griffer ni maculer de quelconque façon les murs, les plafonds, les parois, les bancs, ne pas répandre à l'étourdie de l'encre ou de la couleur. La cour, les abords du bâtiment seront préservés de toute sordide négligence, aussi bien que les escaliers et surtout les cabinets, où la saleté est particulièrement répugnante ; on n'y veillera pas seulement aux immondices, mais aussi aux crayonnages, aux dessins, à la « littérature » spéciale qui peut s'y lire, cloaque de grossièreté, de suggestions malsaines, d'évocations honteuses, de perversion morale.

L'éducation la plus directe de la propreté se fait à l'école par le bon entretien des livres et surtout des cahiers et des ardoises. Que l'on en proscrire les pâtés et les bavures d'encre, les traces de doigts, de salive, les griffonnages, les déchirures, les trous. Que livres et cahiers soient recouverts d'un papier protecteur. Sans doute, les copies doivent être corrigées ; mais les mots à biffer doivent l'être proprement. On a condamné trop à la légère les cahiers de mise au net ; sans doute, les brouillons eux-mêmes doivent être soignés ; mais la mise au net de quelques devoirs, de quelques dessins, constituait un exercice spécial d'ordre et de propreté que rien d'autre n'a remplacé, et que cependant je me figure presque indispensable à l'éducation scolaire d'un jeune homme ou d'une jeune fille ; l'ordre et la propreté sont des qualités assez importantes pour qu'on ne regrette pas le temps qu'on y consacre.

Enfin, lorsque le milieu scolaire propre, lorsque l'exemple du maître lui-même dans sa tenue, dans son domicile aussi, auront produit leur impression et leur muette formation, les leçons théoriques auront quelque chance d'être entendues. Toutes les leçons d'hygiène sont des leçons de propreté. L'élève qui les suit comprendra le pourquoi des habitudes qu'on lui fait prendre, leur raison d'être et l'obli-

gation qu'il a de les observer. Il saisit maintenant les néfastes conséquences de la malpropreté, la responsabilité qu'il encourt à l'égard de lui-même, à l'égard des autres, en ne s'en corrigeant pas. La propreté lui apparaît comme un devoir personnel et social.

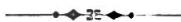
L'instituteur chrétien me semblerait cependant donner un enseignement insuffisant, s'il se contentait de fonder ses recommandations sur les préceptes de l'hygiène ou ceux du savoir-vivre, sur la crainte de la maladie, sur les avantages d'une économie ménagère bien entendue, sur les convenances et la bonne tenue. Ces motifs ont leur valeur, qui n'est pas méprisable. Seront-ils suffisamment efficaces pour que l'on combatte le laisser-aller, la paresse, la nonchalance, qui sont les causes de la malpropreté ? On est malpropre en effet, parce que c'est ennuyeux, désagréable de se tenir propre, parce que cela demande de l'effort, du renoncement, une domination de soi, disons le mot chrétien : de la mortification. Or, notre corps n'aime pas se mortifier, même avec de l'eau, du savon, un linge, une brosse. C'est pourquoi d'autres motifs me semblent exercer une action plus efficace sur une volonté chrétientement disposée : la charité à l'égard du prochain, qui nous ordonne de ne pas l'incommoder, l'aide que cette « demi-vertu » prête aux bonnes mœurs, à la pureté, la nécessité de la pénitence, de la domination de soi, etc. Mais l'on devrait insister surtout, me paraît-il, sur le respect que l'enfant, que l'adolescent, doit à son corps, parce que ce corps a été créé par Dieu, façonné par sa main divine, qu'il est le temple du Saint-Esprit, qu'il est destiné à la résurrection finale, que l'âme lavée par le Sang du Christ l'habite et l'anime et que Notre-Seigneur y vient demeurer dans la réalité de sa Chair, de son Sang, de son Ame et de sa Divinité, lors de la communion. Et si l'âme de l'enfant catholique doit toujours se trouver en état de recevoir l'Eucharistie, ne peut-on pas lui dire — et l'en persuader — que son corps et ses vêtements doivent toujours être en état de décence et de propreté tel qu'il pourrait se présenter sans inconvenance à la Table Sainte. Enfin la propreté devrait partout régner, par respect pour Dieu qui est partout. Ainsi conçue, la propreté devient comme un acte de foi surnaturellement méritoire. Cette demi-vertu, on le voit, peut se réclamer de motifs très élevés et très forts, dont les âmes vraiment religieuses ne manqueront pas d'être touchées.

Qui a su par sa vigilance, par son enseignement, par son exemple, inspirer et provoquer des efforts sur ce point de tenue physique et morale, et sur d'autres encore, sur la formation tout entière, ne peut manquer de redresser les suggestions contraires de la maison, de susciter un préjugé tout au moins en faveur de la propreté, chez les moins aptes à s'y plier, — et, chez les autres, qui constituent quand même la majorité dans une classe normale, la pratique suffisante de cette « demi-vertu ». Or, l'influence de cette majorité se fera bientôt sentir sur les plus renitents. Car tout le monde pense

être propre, au moins suffisamment selon sa condition ; ce n'est qu'en se comparant avec les autres, en observant ce qu'ils font et sont, que l'on se convainc du contraire. Or, ceux-là doivent se convaincre non seulement de la nécessité d'être propres, mais surtout qu'ils ne le sont pas assez et qu'ils doivent en être honteux. Et si quelque mauvaise tête se faisait un point d'honneur d'être sale, la plupart cependant montreraient quelque coquetterie à rester nets ; si coquetterie il y a, c'est la seule sans doute qui soit recommandable. Notre effort, ajoutons-le, aura quelque répercussion sur les familles elles-mêmes, que nos élèves éduqueront à leur tour, comme il arrive assez souvent.

La propreté du corps, dit-on, est l'image de la netteté de l'âme ; en tout cas la netteté de l'âme s'habille volontiers de propreté corporelle. L'habit ne fait pas le moine, prétend le proverbe. Ce proverbe n'est-il point partiellement faux ? Car l'habit soutient et maintient singulièrement le moine dans la rectitude et la dignité de sa vocation. Il en va de même de la propreté.

E. DÉVAUD.



APRÈS LES VACANCES

Celui qui n'écoute pas l'Eglise sera regardé comme un païen et un publicain.

J'ai pris mes vacances, des vacances de petites gens qui fuient les sites encombrés où l'air est moins pur et la vie plus chère, où le beau monde dépare la belle nature. J'ai visité mon petit pays ; j'ai mis trois semaines à le parcourir, à le contempler et je me suis senti amoureux de lui, plus que jamais. Réconforté de corps et d'âme, la valise bourrée de bons livres nouveaux — provision pour les temps de disette, — j'ai regagné mon chez-moi, le porte-monnaie honnêtement garni et le cœur content.

Une pensée m'est venue, elle me poursuit, m'obsède. Je vous la livre sans phrases : les dames et les demoiselles n'auraient-elles pas entendu lire, un certain dimanche de juillet dernier, à la grand'messe, l'avertissement de Monseigneur au sujet des toilettes féminines ?

Lorsque je l'entendis, dans ma paroisse, tomber, laconique et presque sinistre, des lèvres de mon curé, ce grave rappel à l'ordre m'impressionna. Je me plongeai, durant la messe, dans un sérieux examen de ma conscience paternelle et, au retour, je procédai à une inspection du vestiaire familial. Je n'eus qu'un mot à dire pour qu'on allongeât, par le haut et par le bas, une robe qui m'avait choqué. Je donnai des ordres à mes deux fillettes pour que leurs bas qui, depuis peu, avaient dégénéré en chaussettes, reprissent leurs dimensions normales. Sur ce, je partis pensant bien n'avoir pas, cette année, à protéger mes yeux contre les nudités offensantes que nos villes m'avaient jetées à la face ces années dernières.

Je fus ébahi. A Fribourg d'abord, puis dans la Gruyère, puis ailleurs dans nos chefs-lieux et dans certains villages, ce sont les mêmes indécences : les jupes